



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## hépatite C

Question écrite n° 26436

### Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la proposition de loi n° 616 déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale le 21 janvier 1998 relative à l'indemnisation des accidents sanitaires. Cette proposition de loi aborde la difficile question de l'indemnisation des victimes de contamination par le virus de l'hépatite C et la nécessité de créer un fonds d'indemnisation des victimes à l'instar de celui qui a été créé pour les contaminations transfusionnelles par le virus du sida. La proposition de loi allait en ce sens, et il souhaite connaître son sentiment à ce sujet et savoir si le Gouvernement entend prochainement inscrire ce texte à l'ordre du jour du Parlement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jack Lang](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26436

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et action sociale

**Ministère attributaire :** santé et handicapés

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 mars 1999, page 1366

**Question retirée le :** 1er mai 2000 (Fin de mandat)